

TABLEAU DES EFFECTIFS - SITUATION AU 1ER SEPTEMBRE 2019

Cat	GRADES	Temps de travail du poste	Pourvu	Non pourvu	NOM - Prénom	Dates de propositions d'avancements de grades et autres mouvements
EMPLOIS TITULAIRES						
Filière administrative						
A	Directeur général des services (détachement)	35,0	35,0	0,0		
A	Attaché principal	35,0	0,0	35,0	en détachement sur le poste de DGS	
A	Attaché principal	35,0	28,0	7,0		
B	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		Avt grade au 1er déc 2019
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0		35,0		suppression au 01/12/2019 - avis fav. CT du 10/05/2019
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur	35,0	35,0	0,0		
B	Rédacteur	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		Avt grade au 1er déc 2019
C	Adjoint administratif	35,0		35,0		suppression au 01/12/2019 - avis fav. CT du 10/05/2019
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		création au 01/09/2019
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint administratif	28,0	28,0	0,0		
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0		création au 01/09/2019
C	Adjoint administratif	35,0	0,0	35,0	agent en détachement	
Filière technique						
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0		
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0		
C-B	Adjoints techniques - Agents de maîtrise - techniciens	35,0	35,0	0,0		Recrutement au 01/09/2019
C	Agent de maîtrise principal	35,0		35,0		suppression au 01/09/2019 (Retraite) - avis fav. CT du 27/06/2019
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0		
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Agent de maîtrise	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	24,0	24,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	13,0	0,0	13,0		suppression au 01/09/2019 (Retraite) - avis fav. CT du 27/06/2019
C	Adjoint technique principal 2ème classe	31,0	31,0	0,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	30,0	21,0	9,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	30,5	30,5	0,0		
C	Adjoint technique principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint technique	28,0	28,0	0,0		
C	Adjoint technique	17,5	17,5	0,0		
Filière culturelle						
B	Ass. conservation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
B	Ass. conservation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		Avt grade au 1er déc 2019
C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35,0		35,0		suppression au 01/12/2019 - avis fav. CT du 10/05/2019
C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0		
C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0		
Filière médico-sociale						
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0		
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	35,0	31,5	3,5		
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0		
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0		
C	Agent social principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0		
C	Agent social principal 2ème classe	23,0	23,0	0,0		
Filière animation						
B	Animateur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
B	Animateur principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0		
B	Animateur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
B	Animateur	35,0	0,0	35,0	NON POURVU	suppression au 01/09/2019 (sans objet) - avis fav. CT du 27/06/2019
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	22,5	22,5	0,0		
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint d'animation	28,0	28,0	0,0		
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	mutation interne et changement de filière de l'agent	poste supprimé au 01/09/2019 sous réserve de l'avis de la CAP
C	Adjoint territorial d'animation	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0		35,0	agent en position de disponibilité	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0		
C	Adjoint territorial d'animation	35,0	35,0	0,0		création au 01/09/2019
C	Adjoint territorial d'animation	28,0	28,0	0,0		création au 01/09/2020
C	Adjoint territorial d'animation	17,5	17,5	0,0		création au 01/09/2021
Emplois non titulaires sur emplois permanents						
	DST - Ingénieur	35,0	35,0	0,0		
	Collaborateur de cabinet	35,0	24,5	10,5		
	Chargé de mission	35,0	0,0	35,0		
	EQUIVALENT TEMPS PLEIN	68,10	57,27	10,83		



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

dans le cadre de la Délégation de service public

attribuée à Enfance Pour TOUS

Multi-accueil Les Petits Poussins



Préambule :

La Ville de Guilers a confié la délégation de service public au groupement solidaire formé par ENFANCE POUR TOUS et La Société PEOPLE AND BABY à savoir :

- L'association ENFANCE POUR TOUS chargée de l'exploitation du multi-accueil
- la société « People and Baby » chargée de la gestion administrative et financière.

La délégation de service public a pris effet le premier janvier 2014 et se terminera le 31 décembre 2019.

La Délégation comprend la gestion et l'exploitation d'un établissement Multi-accueil pour la Petite Enfance de 30 places, évolutif à 42 places, aménagé au sein de la Maison de l'Enfance.

La Ville de Guilers conserve le contrôle du service délégué. Pour en permettre l'exercice, le délégataire doit régulièrement communiquer tous les documents et renseignements nécessaires afin de justifier du parfait accomplissement des obligations mises à sa charge par le contrat.

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution.

1 QUALITE DU SERVICE RENDU

Principes généraux

A travers les diverses rencontres et vérifications le respect des principes suivants a pu être observé :

- Les règles de confidentialité, de non-discrimination, de mixité, d'écoute et de bienveillance sont observées.
- Il respecte un projet d'établissement comprenant le projet éducatif et projet social mis en œuvre et validé par la Ville de Guilers, la Protection Maternelle et Infantile et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.
- Le levier de l'occasionnel a été actionné permettant d'atteindre un taux d'occupation satisfaisant.

Garantie de la mixité des publics accueillis :

La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).

Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF.

Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles.

Présentation de la structure et du public

Nom de la structure	Multi-accueil « Les Petits Poussins »
Capacité d'accueil	30 places (conforme à la DSP) Section bébés : 10 places, sections moyens : 10 places, section grands : 10 places
Nombre d'enfants inscrits en 2018	74
Nombre de familles accueillies	60
Nombre d'enfants accueillis par place	2.5
Détail des contrats en 2018	
Nombre de contrats accueil régulier	49
Nombre de contrats occasionnels	24
Nombre de contrats d'adaptation	22
Urgence	1
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (conforme à la DSP)
Jours d'ouverture	235 jours
Période de fermeture	- 1 semaine à Noël - 2 semaines en août - 2 journées pédagogiques

--	--

Fermeture exceptionnelle 23/04 (après- idi) et 24/04/ (problème odeurs)

La durée des contrats

Sur l'année 2018, la répartition en pourcentage des enfants avec un contrat d'accueil régulier :

- 1 % : contrat 2 jours par semaine
 - 13 % : contrat de 3 jours par semaine
 - 29 % : un contrat 4 jours par semaine
 - 57 % un contrat 5 jours par semaine
- On remarque comme en 2017 une forte demande de temps plein.

Un projet éducatif et pédagogique :

Il développe les objectifs généraux suivants inscrits dans le cadre de la DSP:

La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action.

Elle a pour objectifs :

- Pour les tous petits :

Accueillir individuellement l'enfant et sa famille

Respecter le rythme de chaque enfant

Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation

Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure

- Pour les familles

Offrir un lieu ressource, de rencontres et d'échanges

Permettre aux parents d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents

Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférence) s'adressant aux familles

Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non comblés des familles

Favoriser la relation parents/enfants.

Le nouveau projet pédagogique détaille les pratiques professionnelles du quotidien en fonction des thèmes suivants :

- L'adaptation
- Les séparations et les retrouvailles
- Le sommeil
- Les repas
- Les Ateliers d'Eveil
- Les jeux libres

L'équipe a continué sa réflexion durant l'année 2015 sur les thèmes suivants :

- Les règles de vie
- Les déplacements au sein de la crèche et les sorties.

Le projet pédagogique a été décliné en 3 projets de section, ceci afin de détailler plus finement les pratiques pédagogiques.

Chaque projet de section reprend les pratiques éducatives du projet pédagogique en ce qui concerne les actions communes : accueil en multi-âge le matin et le soir, accueil des familles etc.

La rédaction des projets de section s'est achevée en septembre et ils ont été remis aux parents en octobre.

Le projet d'établissement a été mis à jour par la direction en 2018, et regroupe le projet social, le projet éducatif et le projet pédagogique.

Les actions menées en 2018 et les partenariats

Ateliers mis en place en 2018 :

- **ZEN** : consiste à accompagner les enfants et les professionnels dans la prise de conscience et la maîtrise de leurs émotions par la relaxation, instaurer un climat de confiance et une ambiance sereine pour tous, encourager les attitudes bienveillantes et amener le professionnel à constituer un repère pour l'enfant.
- Réflexion sur la création d'un espace zen
- Réflexion d'un espace sensoriel éphémère à destination de la Maison de l'Enfance
- Ateliers émotion avec des marionnettes
- Réflexion autour de la musique zen pour apaiser le groupe d'enfants

- **BEAU** : proposer un environnement harmonieux pour le bien-être de tous et le développement de l'enfant
 - Réaménagement des espaces de vie
 - Mise en place de murs de création pour présenter les ateliers des enfants aux familles sans surcharger l'environnement visuel
 - Projets pompons avec les tous- petits pour stimuler le regard des enfants au tapis
- **NATURE**
 - Mise en place d'un nouveau potager dans la cour
 - Sortie nature pour aller ramasser des feuilles, des cailloux, des pommes de pins et ateliers de manipulation et de création avec ces trésors
 - Achats de dinette en bois éco-responsable
- **COMMUNICATION**
 - Invitation des parents à une séance de formation en communication gestuelle associée
 - Elaboration d'un DVD reprenant les gestes principaux de la communication gestuelle associée à la parole à destination des familles
- **OUVERTURE SUR LE MONDE**
 - Ateliers artistiques autour du thème du cubisme dans le groupe des Globe- trotteurs et autour des couleurs dans le groupe des aventuriers
 - Présentation des œuvres des enfants aux familles lors des soirées de vernissage
 - Projet d'une semaine sur le thème des musiques du monde en partenariat avec Frédéric Linsolas

Les activités de la crèche

Janvier

Chez les Explorateurs :

- Atelier Tous Artistes : collage de coton, dessin au crayon et feutre, craie.
- Atelier Tous Archis : abaques, puzzles.
- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, piscine à balles, tunnel, aventure en salle mutualisable, déchirage de papier, atelier massage.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique, chansons avec des marionnettes.

Chez les Aventuriers :

- Atelier Tous Artistes : coloriage et gommettes, pastels sur support autour du livre « petit poisson blanc ».
- Atelier Tous Archis : légos aimantés, pâte à modeler, coloredo.

- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et en groupe, présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, tunnel, motricité en salle mutualisable, atelier relaxation.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique.

Chez les Globe-Trotteurs :

- Atelier Tous Artistes : peinture sur cabane en carton, gommettes.
- Atelier Tous Archis : constructions en Légo, kaplas.
- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et en groupe, présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, jeu du facteur, atelier relaxation.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique.

Février

Toute la crèche :

- L'alarme incendie s'est déclenchée deux fois durant ce mois de février. Il s'agissait apparemment d'un dysfonctionnement car il n'y a pas eu de départ de feu. Cela nous a servi d'exercice et tout le monde, enfants et professionnelles, est opérationnel pour évacuer !
- Le Carnaval a fait son entrée à la crèche : enfants et professionnelles sont venus costumés et chacun a rivalisé d'imagination. Les enfants ont eu droit à une matinée dansante avec un petit goûter.
- Pendant les vacances d'hiver, nous avons investi la salle mutualisable avec un parcours sensoriel fabriqué à partir de matériaux recyclés. Tous les enfants ont eu l'occasion d'aller explorer cet espace éphémère qui a été ouvert aux assistantes maternelles de la commune.

Chez les Explorateurs :

- Atelier Tous Artistes : dessin au crayon et feutre, craie, gommettes sur masques (Carnaval).
- Atelier Tous Archis : abaques, puzzles, pâte à modeler.
- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, piscine à balles, tunnel, atelier playmaïs, exploration du mûr sensoriel, manipulation de tissus, jeux extérieurs.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique.

Chez les Aventuriers :

- Atelier Tous Artistes : coloriage et gommettes sur le thème du livre *Petit Poisson Blanc*.
- Atelier Tous Archis : manipulation de riz, atelier patouille, puzzles, coloredo, pâte à sel, perles.
- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et en groupe, présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, tunnel, motricité en salle mutualisable, atelier relaxation, jeux extérieurs.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique, danses.
- Ateliers Tous Chefs : confection de crêpes et d'un gâteau aux pommes.

Chez les Globe-Trotteurs :

- Atelier Tous Artistes : peinture, collage.

- Atelier Tous Archis : constructions en Légo, kaplas.
- Tous conteurs : lectures chaque jour en individuel et en groupe, présence de Valérie.
- Atelier Tous Explorateurs : parcours de motricité, manipulation de riz.
- Atelier Tous Maestros : manipulation d'instruments, chanson en LSF, présence de Papy musique.
- Ateliers Tous Chefs : confection de crêpes

Mars

- Les beaux-jours arrivent, cela donne des envies de soleil et de plage ! L'équipe propose aux enfants des ateliers artistiques autour de l'eau et des animaux : gommettes sur des CD pour créer des poissons et une fresque avec peinture aux pieds pour représenter la mer. La création de crabes est à venir pour poursuivre dans le thème.
- Par ailleurs, comme habituellement, nos divers ateliers ont rythmé les journées des enfants.

Chez les Explorateurs :

- Nous avons accueilli Salomé en adaptation la semaine du 5 mars pour un accueil occasionnel.
- Les beaux-jours arrivent, cela donne des envies de soleil et de plage ! L'équipe propose aux enfants des ateliers artistiques autour de l'eau et des animaux : gommettes sur des CD pour créer des poissons et une fresque avec peinture aux pieds pour représenter la mer. La création de crabes est à venir pour poursuivre dans le thème.
- Par ailleurs, comme habituellement, nos divers ateliers ont rythmé les journées des enfants.

Chez les Aventuriers :

- Nous avons accueilli Ewenn en adaptation la semaine du 5 mars pour un accueil occasionnel.
- En plus de nos divers ateliers habituels, l'équipe continue de proposer aux enfants des ateliers autour du livre « petit poisson blanc ». Ce mois-ci, ce sont des pieuvres qui ont été fabriquées à partir de rouleaux de papier recyclés.
- La « gym des animaux » plaît beaucoup aux enfants : les enfants sont invités à imiter la marche des animaux, c'est très amusant !

Chez les Globe-Trotteurs :

- Nous avons accueilli Justine en adaptation la semaine du 12 mars pour un accueil occasionnel.
- L'exploration du livre « tous les bruits » se poursuit. Ce mois-ci, les enfants ont créé la trompette, et le train. Certains ont eu envie de raconter l'histoire au groupe : les professionnelles ont filmé ces séances pleines de rires et de connivence. Et comme chaque mois, les enfants ont bénéficié de nos divers ateliers habituels.

Avril

Toute la crèche :

- Le 11 avril, Papy Musique fêtait ses 60 ans. A l'occasion, nous lui avons organisé une petite fête surprise ! Tout le monde l'attendaient réunit dans une salle et il a été accueilli par un Joyeux Anniversaire collectif. Un petit cadeau confectionné par l'équipe lui a été offert par les enfants. Après, place à la musique : Fred nous a régalié de chansons et de danses. Cette

jolie matinée s'est terminée par un petit goûter partagé qui avait été préparé par les enfants lors d'un atelier Baby Chef.

- Quelle aventure au multi-accueil : nous avons dû fermer la crèche deux jours suite à une odeur suspecte dans la salle des Explorateurs. L'équipe a suivi le protocole de confinement et appelé les familles tout en rassurant le groupe. Les enfants ont vu passer la gendarmerie et les pompiers venus « nettoyer la crèche » avec joie et, heureusement, il n'y avait rien de grave et la crèche a rapidement été réouverte.

Chez les Explorateurs :

- Ce mois-ci les enfants ont été invités à fêter Pâques avec une chasse aux oeufs dans la salle de vie pour les Explorateurs et des ateliers artistiques autour du Printemps. Pour retrouver de l'énergie après la grisaille de l'hiver, l'équipe a proposé aux enfants plusieurs ateliers de relaxation (avec des plumes, mes bulles de savon, des balles de massage...).

- Par ailleurs, comme habituellement, nos divers ateliers ont rythmé les journées des enfants.

Chez les Aventuriers :

- En plus de nos divers ateliers habituels, l'équipe continue de proposer aux enfants des ateliers autour du livre « petit poisson blanc ». Les oeuvres des enfants seront présentées aux familles mi-mai, lors du vernissage organisé par les professionnelles.

- Les Aventuriers ont fait une chasse aux oeufs dans leur salle pour fêter Pâques comme il se doit ! Et comme le beau temps s'est invités quelques jours, les enfants ont pu profiter pour manger dehors et faire des jeux d'eau extérieurs. Cette parenthèse estivale a fait du bien à toute la crèche.

Chez les Globe-Trotteurs :

- Les Globe-Trotteurs ont participé à la chasse aux oeufs organisée en partenariat avec le RPAM au sein de la Maison de l'Enfance. Ce fût une matinée très joyeuse, dont on conservera le souvenir de ce moment gourmand partagé avec les Assistantes Maternelles présentes.

- Ce mois-ci, c'était Printemps en fête pour les enfants : reprise du potager et affiche des photos des jardins des familles ont marqué l'arrivée du soleil.

Mai

Toute la crèche :

- Les vacances scolaires et les ponts ont été l'occasion pour de nombreuses familles de prendre des congés. Pour les enfants qui étaient accueillis à la crèche, le rythme était donc plus tranquille. Les professionnelles en ont profité pour proposer aux enfants des activités en tout petit groupe, pour préparer la fête de l'été et pour faire le grand ménage de printemps au multi-accueil !

- Trois enfants du multi-accueil ont pu aller visiter leur école (Pauline Kergomard) et participer à un temps d'activité le 25 mai, accompagnés par Aziliz (EJE) et Myriam BOISNEAU.

Chez les Explorateurs :

- Pour préparer la fête de l'été qui sera sur le thème des Cow-Boys et des indiens, les enfants ont fabriqué leur totem et des plumes pour leur coiffe d'indien.

- Par ailleurs, comme habituellement, nos divers ateliers ont rythmé les journées des enfants : pâte à modeler, atelier zen, activités de motricité fine...

Chez les Aventuriers :

- En plus de nos divers ateliers habituels, l'équipe a proposé aux enfants des ateliers autour des Cow-Boys et des Indiens.

- Les familles ont pu découvrir les ateliers proposés aux enfants tout au long de l'année autour du livre *Petit Poisson Blanc* lors du vernissage qui a eu lieu le 17 mai. L'histoire était réécrite sur des panneaux avec les photos d'activités et, pour l'illustrer, les oeuvres des enfants étaient à l'honneur !

Chez les Globe-Trotteurs :

- Comme dans les autres groupes, la préparation de la kermesse à rythmé le mois de mai : Totem, coiffe d'indiens ont été confectionnés pour le plus grand plaisir de chacun.
- Et comme chaque mois, les enfants ont bénéficié de nos divers ateliers habituels. Le potager a bien poussé, les enfants l'on entretenus et ont pu voir les fraises pousser

Juin

Les passerelles écoles se sont déroulées avec Elisabeth MARGE le 4/06 à l'école Sainte-Thérèse et le 12/06 à l'école Chateaubriand. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir leur future salle de vie scolaire.

- Le groupe des Aventuriers a accueilli Tom le 18 juin, pour un accueil occasionnel pendant l'été.
- Le temps maussade du début du mois a permis à toute l'équipe de mettre l'accent sur la préparation de la fête de l'été avec les enfants. Par chance, le soleil s'est invité juste à temps et notre fête « Cow-Boy et Indiens » a été un succès !
- La fin du mois a été rythmée par les jeux d'eau quotidiens pour se rafraichir et profiter du beau temps : éclats de rire de éclaboussures ont fait le bonheur de chacun.
- L'équipe a proposé aux enfants des ateliers autour du thème du Tour de France pour préparer la décoration du hall de la Maison de l'Enfance avec les partenaires : peinture avec des petites voitures pour faire des roues de vélo et décoration de maillots du Tour de France étaient au programme.
- Le 21 juin, les enfants du MAC étaient invités au spectacle du Relais : deux groupes d'enfants ont pu y aller accompagnés de trois professionnelles. Ils ont beaucoup apprécié le spectacle et ont été ébahis par les marionnettes !
- Les Aventuriers et les Globe-Trotteurs aiment beaucoup baver sur les vitres ces derniers temps... Pour pouvoir les nettoyer ensuite ! Afin de combler leur besoin de faire « comme les grands », l'équipe leur propose régulièrement des ateliers « lavage de vitres » avec des lavettes et un flacon d'eau : plaisir assuré pour les enfants.
- Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers habituels : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur.

Juillet

C'est l'heure des « au revoir », certains enfants quittent la crèche pour aller à l'école et c'est un moment très riche en émotion pour l'équipe et les familles. Nous souhaitons une belle continuation à chacun, en espérant avoir l'occasion de les croiser. Pour certains, cela va vite arriver car les petits frères et soeurs seront parmi nous en septembre !

- Les groupes étaient plus petits au mois de juillet avec les congés des familles. Les enfants présents ont ainsi pu bénéficier d'activités variées en tous petits groupes et c'est appréciable ! La dernière semaine a aussi été l'occasion d'organiser des sorties dans le bourg (passage à la boulangerie pour acheter du pain) et au jardin des associations.
- Durant tout le mois de juillet, les familles dont le contrat commence en septembre ont été accueillies en adaptation puis en accueil occasionnel pour faciliter le lien de confiance avant la rentrée.

- La salle jeux d'eau a beaucoup été utilisée, pour le bonheur de tous et des jeux extérieurs ont été proposés tous les jours.
- Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers habituels : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby

Août

La crèche a réouvert le 20 août après la fermeture estivale. Les groupes sont plus petits qu'à l'ordinaire, ce qui a permis de faire des activités en petit comité et d'organiser des sorties dans le bourg (passage à la boulangerie pour acheter du pain) et au jardin des associations.

- Les familles dont le contrat commence en septembre ont été accueillies en adaptation puis en accueil occasionnel pour faciliter le lien de confiance avant la rentrée

La salle jeux d'eau a beaucoup été utilisée, pour le bonheur de tous et des jeux extérieurs ont été proposés tous les jours.

- Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers habituels : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur.

Septembre

Deux groupes d'enfants ont pu participer à la fête du jeu le 21 septembre. Ils ont beaucoup apprécié les différents espaces, notamment l'espace dinette, l'espace construction et l'espace brouette.

- Le groupe des Explorateurs est sorti avec les enfants chaque mercredi matin lorsque le temps le permettait. Ces temps à l'extérieur favorisent l'observation dans la nature et sont une source de plaisir pour les enfants comme les grands !
- Le groupe des Aventuriers a axé ce mois de septembre autour du sensoriel avec de nouvelles dalles fabriquées par l'équipe.
- Le groupe des Globe-Trotteurs se lance dans un projet sur les formes et les couleurs dans l'esprit d'une initiation à l'art contemporain. Ce mois-ci, les enfants ont fait du déchirage et du collage.
- Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers

Octobre

L'aménagement de l'espace de la salle de vie des Explorateurs et des Globe-Trotteurs a été revu pour répondre aux besoins des enfants.

- La danse Hip Hop était à l'honneur : Mathys, le fil d'Emmanuelle FOLL, est venu passer une matinée en bénévole à la crèche. Il a partagé avec les enfants sa passion pour le Hip Hop à travers une petite représentation qui a incité petits et grands à danser en rythme ! Ce moment de partage a été très apprécié.

- Les Aventuriers se lancent dans un projet autour des couleurs : à travers des ateliers différents et avec des outils divers, les enfants exploreront les couleurs d'abord en monochrome puis en découvrant les nuances et les associations possibles.
- La semaine du goût a été très riche : imaginer sur les aliments pour ouvrir le thème le lundi, puis petit tour chez le primeur de Guilers le mardi : les enfants ont vu les étals de fruits et légumes et sont repartis avec carotte, courgette et herbes aromatiques pour faire des ateliers tous Chefs le mercredi, le jeudi et le vendredi. Ils ont préparé un gâteau à la carotte, un cake aux herbes et un flan à la courgette qu'ils ont pu déguster à l'heure du goûter !

Novembre

Nous avons renouvelé notre partenariat avec l'association Partage en cette fin d'année : les enfants ont décoré une grande boîte qui a été mise à disposition des familles dans le hall de la crèche pour y déposer des jeux. Ceux-ci seront donnés à l'association qui les redistribuera aux enfants de la commune pour un Noël solidaire !

- Les enfants du groupe des Globe-Trotteurs ont continué les ateliers sur le thème du cubisme et leurs oeuvres ont été exposées aux familles à la fin du mois. Chacun était très fier de montrer ce qu'il avait fait !
- Chez les Aventuriers, c'est la ronde des couleurs qui continue. Le vernissage aura lieu début décembre.
- Dans le groupe des Explorateurs, l'équipe a fabriqué des pompons de toutes les tailles qu'elles mettent à disposition des enfants pour des ateliers de manipulation.
- Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers habituels : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur.

Décembre

Jeudi 6 décembre 2018, les professionnelles du groupe des Aventuriers ont organisé leur premier vernissage de l'année 2018-2019. Pendant plusieurs semaines, elles ont proposé aux enfants des ateliers artistiques sur le thème des couleurs qu'elles ont ensuite exposé dans la salle. En partant de livres sur les couleurs, elles ont varié les supports et les textures en proposant aux enfants peinture collage, gommettes... La pièce maitresse de l'exposition était l'imagier : sur le volet on voit l'image d'un objet ou d'un animal et, à l'intérieur, une photo des enfants habillés de la même couleur. L'équipe était ravie de ce projet collaboratif avec les familles ! La couleur était au rendez-vous également dans les assiettes : le jour de l'exposition, les enfants ont participé à un atelier Tous Chefs pour préparer des crêpes qui ont pu être dégustées par tous le soir même. La bonne humeur était au rendez-vous et les enfants étaient ravis de montrer leurs oeuvres à leurs parents !

- Le mois de décembre a été rythmé par des activités festives et des musiques de Noël pour savourer cette période de fêtes. Le calendrier de l'avent était ouvert chaque jour chez les Globe-Trotteurs avec à l'intérieur une petite surprise (activité spéciale, nouvelle comptine ou nouvelle histoire sur le thème de l'hiver et de Noël...).
 - Notre spectacle de fin d'année a été un moment de joie et de partage avec les familles de la crèche. Puis est venu le moment de se souhaiter de bonnes vacances et de bonnes fêtes. On se retrouve en janvier pour de nouvelles aventures !
 - Comme chaque mois, les enfants ont par ailleurs bénéficié de nos divers ateliers habituels : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur.
- Compte-rendu

Place des parents dans la structure

La place des parents au sein de la structure est favorisée.

- Rencontre parents : 12 rencontres
- Conseil de crèche : 22 février
- Boîte à idées
- Deux questionnaires de satisfaction en mai (15 familles y ont répondu) et en octobre (18 familles y ont répondu). Le taux de satisfaction est de 93.3% pour mai et 94.5% en octobre.

Le personnel :

Encadrement des enfants : effectif théorique ETP	8,2	Effectif théorique prévu dans la DSP
Effectif réel en ETP (encadrement des enfants)	9.57	1 infirmière, 1 EJE, 1.86 auxiliaire de puériculture, 5.71 CAP petite Enfance.
Temps administratif et de direction	1 ETP	1 infirmière
Repas et entretien	1.66	Repas et une partie du ménage en prestation extérieure
Nombre de personnes travaillant sur la structure	13	En CDI dont 3 contrats d'avenir.
ETP personnel total	12.23	11 ETP minimum prévu dans la DSP
ETP par place d'accueil	3.23	

Les professionnels vacataires interviennent également :

- 1 psychologue à raison de 10h par mois : suivi du management, analyse de pratique, observations enfants et professionnels, si besoins suivi des familles
- 1 Médecin : A raison de 4 h par mois. Visite d'admission des nourrissons de moins de 4 mois, rédactions des protocoles, PAI, panneaux d'informations médicales, suivi de l'équipe paramédicale, informations médicales.

- 1 kinésithérapeute : 4h par mois parcours de motricité, observation d'enfants et rdv avec les parents
- 1 musicien : 4 h par mois animations d'ateliers tous maestro dans chaque groupe d'enfants, suivi de projets d'équipes, spectacles ...

Observations :

Commission d'attribution des places de crèche : présence de l'adjointe à l'Enfance, les techniciens Petite Enfance. Les places sont attribuées selon les critères de points validés par la CAF et le Conseil Municipal en décembre 2014.

Participation active de la direction de la Crèche aux différentes instances partenariales (CEJ etc)

Production de comptes rendus mensuels de l'activité de la crèche

II DONNEES CHIFFREES ET ASPECT FINANCIER

Données chiffrées taux d'occupation

Nombre de jours d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 : 235

Nombre d'heures d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 : 81 075 h

Capacité d'accueil modulée du 01/01/2018 au 31/12/2018 : 75 082.50 h

Nombre total d'heures réalisées	Nombre total d'heures facturées	Nombre d'enfants inscrits sur la période
62321.50	67 116	74
Taux d'occupation de la structure par rapport à la capacité d'accueil modulée		
Réalisé : 83%		Facturé : 87.38%
Taux de facturation de la structure		
105.7%		

Résultat financier de l'exercice 2018

CHARGES		
charges de fonctionnement général	133169	Fluides, entretien, repas, couches etc...
charges de personnel	351028	72% des charges de la structure
Total des charges	484197	Soit 16 139,9€ par place
RECETTES		
Participations familiales	109 780 €	21,48% des recettes
Prestations service unique (PSU)	261 751 €	51,22% des recettes
Subvention de fonctionnement Conseil départemental	0 €	arrêt du financement
Contribution Ville de Guilers	135 906 €	26,6% % des recettes
Autres produits	3 552 €	
Total des recettes	510 989 €	
Résultat de l'exercice	26 792 €	dépassement du taux d'occupation cible inscrit dans la DSP : reversement du montant des recettes supplémentaires perçues au titre de la PSU et des participations des familles
Evolution contribution Ville de Guilers		
Contribution 2015	127 118€	Correspond à 28.87% des recettes
Contribution 2016	129 420 €	29%
Contribution 2017	132 914 €	24,38%
contribution 2018	135 906 €	26,60%
Coût pour la Ville de Guilers (coût de fonctionnement)		
Recettes Contrat Enfance Jeunesse	60 015,53 €	
Loyer et fluides	17 324,00 €	
retour PSU sur TO 2017	47 906,00 €	dépassement du taux d'occupation cible inscrit dans la DSP : reversement du montant des recettes supplémentaires perçues au titre de la PSU et des participations des familles
Coût résiduel pour la Ville de Guilers	10 660 €	
Par place	355,35 €	

Observations :

L'ensemble des documents ont été produits

Echanges avec la collectivité

- Reporting mensuel et rencontres mensuelles
- Reporting annuel.

Les documents utilisés pour établir le rapport annuel d'activités sont consultables



ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

CONVENTION DE PARTENARIAT

Embellissement des postes de distribution publique d'électricité, situés à
GUILERS ;
Rue de milizac (Poste P827)

Entre

La **COMMUNE de GUILERS**, faisant élection de domicile : Hôtel de Ville, 16, rue Charles de Gaulle, 29820 GUILERS ; dûment représentée par Monsieur Pierre OGOR en sa qualité de Maire.

Ci-après dénommée « **la Mairie** »,

ET

Enedis (Energie distribution) ex ERDF) société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 270 037 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442, ayant son siège social Tour Blanche | 34 Place des Corolles | 92079 Paris La Défense cedex | France représenté par M. Eric LAURENT en sa qualité de Directeur Territorial du Finistère et Côte d'Armor.

Ci-après dénommée "**Enedis**",

ET

L'Espace Jeunes représenté par Monsieur PONNAVOY Valentin, en sa qualité de coordinateur jeunesse de l'association. Ci-après dénommé « Espace Jeunes ».

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Certains postes de distribution publique, propriété du concédant sont l'objet de tags ou autres dégradations qui sont préjudiciables à l'environnement et à la beauté de la commune. La Mairie souhaite préserver et améliorer l'environnement et la qualité de vie des habitants en particulier en développant des actions d'embellissement de la commune.

Les obligations contractuelles d'ENEDIS se limitent à l'entretien des ouvrages nécessaires à l'état normal et au bon fonctionnement du service public de distribution de l'électricité mais ne couvrent pas les travaux d'enlèvement de graffitis et de tags qui relèvent plutôt d'une nuisance esthétique. Cependant, ENEDIS, concessionnaire du réseau de distribution d'électricité s'est engagé à inscrire son action dans une politique de Développement Durable. Pour cela, ENEDIS a élaboré un Agenda 21 en 2001 qui décline des principes d'actions en particulier dans le domaine de l'environnement et de la solidarité.

Par ailleurs, l'Espace Jeunes, conventionnée par la commune, dont l'objectif est d'encourager l'émancipation des individus en leur permettant de s'insérer dans un système de relations sociales, de libérer leur capacité d'initiative dans la mise en œuvre de l'intérêt général.

Ces trois démarches pouvant se conjuguer à travers un partenariat dont le but est de donner l'opportunité à des jeunes d'intervenir sur des opérations valorisantes à travers l'embellissement extérieur de postes de distribution publique électrique, les parties ont décidé de se réunir afin d'établir la présente convention.

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions de collaboration de la Mairie, Enedis et de l'Espace Jeunes pour l'organisation de travaux d'embellissement de postes de distribution publique.

Article 2 : Organisation des travaux d'embellissement à effectuer

2.1 La Mairie et Enedis souhaitent réaliser l'embellissement de trois postes de distribution publique d'électricité : La présente convention porte sur le poste :

- P 827 situé rue de Milizac

2.2 Les parties se sont réunies le 08/02/2017 pour déterminer:

- La situation géographique exacte du poste de distribution publique objet du Chantier,
- La nature des travaux à réaliser par l'Espace Jeunes : réalisation d'une fresque 4 faces à partir du travail de prises de vues réalisées par les adolescents,
- Les consignes à respecter par le service jeunesse dans l'exécution des travaux et notamment la zone de travail à respecter correspondant à l'absence de risques électriques du Chantier,
- Le nombre de personnes qui sera affecté au Chantier : 12 jeunes âgés de 12 à 17 ans,
- La date de début du Chantier le 19 août 2019 et sa durée probable : 5 journées.

Les décisions prises par les parties pour la réalisation du Chantier feront l'objet d'un compte rendu qui sera remis à chacune des parties le début du Chantier sous forme d'une fiche descriptive des travaux à réaliser et des spécifications.

Article 3 : Engagement des parties

3.1 Engagements de la Mairie

Apporter toute indication sur la situation du poste de distribution publique nécessitant un travail d'embellissement (situation géographique et état du poste), lors de la réunion prévue à l'article 2.2, afin de déterminer la faisabilité et la nature des travaux à réaliser.

Préciser les conditions d'accès et de balisage des Chantier en rapport avec la circulation et obtenir toutes les autorisations nécessaires éventuelles (BAF...), pour la réalisation des Chantiers, Faire procéder au nettoyage du bâti le 29/07/2019.

Verser une participation financière de 1240.90 euros correspondant à 71.2% du coût de l'opération.

3.2 Engagements d'Enedis

Verser une participation financière de 500 euros du coût de l'opération.

Définir préalablement les conditions d'accès et de sécurité des ouvrages.

Remettre conformément à l'UTE NF C18-510 un accord du chargé d'exploitation (autorisation de travail), dont l'ouvrage dépend à l'issue de la réunion de travail prévue à l'article 2-2.

3.3 Engagements de l'Espace Jeunes

- Effectuer les travaux d'embellissement des postes de distribution publique dans les règles de l'art et selon les indications qui seront arrêtées dans le compte rendu prévu à l'article 2.2 de la présente convention,
- Assurer l'encadrement du chantier éducatif réalisé par les jeunes et par un adulte professionnel.
- Indiquer à la Mairie et à Enedis pour chaque Chantier la liste nominative des jeunes intervenants et de l'éducateur responsable de leur encadrement par courrier au moins 15 jours avant le début de chaque Chantier,
- Prendre en charge le déplacement des jeunes sur le lieu du Chantier. Le service jeunesse sera seul responsable de la sécurité des jeunes sur les Chantiers et devra donc prendre toutes dispositions pour assurer leur sécurité dont notamment faire usage du matériel de signalétique.
- Le service jeunesse devra prendre toutes dispositions auprès de ses assurances pour garantir les jeunes des risques liés à leur intervention sur les Chantiers mais également des risques qu'ils pourraient occasionner aux tiers.

Article 4 : Correspondants – suivi de la convention

Pour toute correspondance liée à l'exécution de la présente convention et notamment pour la réunion prévue à l'article 2.2 de la présente convention, les parties désignent un interlocuteur unique :

- Pour la Mairie et l'Espace Jeunes : Monsieur Valentin PONNAVOY
- Pour Enedis : Monsieur Gilles DEOTTO

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les parties et est conclue pour la durée nécessaire de réalisation des travaux d'embellissement du poste tel que prévus à l'article 2 de la convention. Elle prendra fin au plus tard le 31/09/2019.

Article 6 : Résiliation

Chacune des parties pourra mettre un terme à la convention, à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d'un préavis de deux mois. Cependant, tout Chantier commencé devra être terminé préalablement à la fin de la convention.

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, la présente convention pourra être résiliée par les autres parties après mise en demeure adressée à la partie défaillante par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant 15 jours.

En cas de résiliation anticipée de la convention, pour quelque cause que ce soit, les parties ne seront tenues financièrement qu'à proportion des Chantiers qui auront été réellement réalisés.

Article 7 : Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention devra faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut de parvenir à un règlement amiable, chaque partie sera libre de soumettre le litige au tribunal compétent.

Fait le 24/06/2019

A GUILERS

En trois exemplaires

Pour Enedis

Monsieur Eric LAURENT

Pour la Mairie

Monsieur Pierre OGOR

Pour l'Espace Jeunes

Monsieur Valentin PONNAVOY